

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge***26084935*****22 JUIN 2026****Greffe**N° d'entreprise : **0666 737 121****Nom**(en entier) : **UNI-BAT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue de La Révision 93, 4032 Liège****Objet de l'acte : Démission-nomination-cession part social**

Ce mardi 3 février 2026 à 14h25 au siège de la société Uni-Bat s'est tenu l'assemblée générale extraordinaire de la société Uni-Bat dont le numéro de tva est le 0666 737 121 et dont le siège social se situe Rue de la Révision n°93 à 4032 Liège.

Ce jour 100% des actions (100 parts) sont représentés lors de l'audience.

L'assemblée Générale expose comme suit :

- Nomination administrateur
- Démission administrateur
- Cession de la totalité des parts sociales

Après discussion l'assemblée prend les décisions suivantes :

- Démission du poste d'administrateur de Choudna Jamil (87.02.18-203.31)
- Nomination du nouveau administrateur Beridze Nugzar (61.00.60-198.74)
- Cession des parts : 100% des parts (100 actions) sont cédés à Mr Beridze Nugzar

Les décisions prises par l'Assemblée Générale prennent effet ce jour le 3 février 2026. Le présent accord est adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 15h10 après lecture et confirmation du procès verbal.

Choudna Jamil

Beridze Nugzar

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2026 - Annexes du Moniteur belge